

# Sommaire

Préface .....	9
Martine de BOISDEFFRE	
Ouverture .....	11
Allocution de Jean-Marc SAUVÉ, vice-président du Conseil d'État	
Le Conseil d'État de 1914 à 1919 : entre normalité et exception .....	17
Antoine PROST	

## Première partie

### Les hommes et la guerre

Introduction .....	23
Martine de BOISDEFFRE	
Les mobilisations, au front et à l'arrière, des membres et agents du Conseil d'État .....	27
Antoine PERRIER	
Henri Collignon, préfet, conseiller d'État, .....	39
Terry OLSON	
La mort et le deuil de guerre au Conseil d'État .....	49
Annie DEPERCHIN	
Les conseillers de préfecture mobilisés durant la Première Guerre mondiale .....	67
Marc BOUVET	
L'administration de la guerre hors des institutions .....	81
Alain CHATRIOT	
Le Conseil d'État au moment de l'entrée en guerre : regard sur un grand corps républicain .....	91
Camille PASCAL	
Les conseillers de préfecture .....	107
Marc BOUVET	

## Deuxième partie

### Conseiller l'État face à la guerre

Introduction .....	125
Jean MASSOT	
L'installation du Conseil d'État à Bordeaux (4 septembre-28 décembre 1914) .....	127
Raphaël MATTA-DUVIGNAU	
Premier regard sur l'activité consultative du Conseil d'État durant la Première Guerre mondiale .....	163
Olivier CARTON	
L'activité consultative et contentieuse des conseils de préfecture : .....	175
Catherine LECOMTE	



## Troisième partie

### Juger l'État en guerre

Introduction.....	197
Michel COMBARNOUS	
La doctrine juridique française face à la Grande Guerre .....	199
Bernard PACTEAU	
Juger l'état de guerre : le contentieux du Conseil d'État et des juridictions administratives .....	229
Jean BARTHÉLEMY	
La guerre, source d'innovations jurisprudentielles.....	253
Bernard STIRN	
La France en guerre mondiale, le Conseil d'État et la démocratie en 1914-1918.....	259
Stéphane AUDOIN-ROUZEAU	
Liste des abréviations.....	271
Index des noms.....	273
Index des auteurs.....	281
Crédits photographiques .....	283

# Préface

Martine de Boisdeffre

*Si plusieurs arrêts fondateurs du Conseil d'État au début du XX<sup>e</sup> siècle ont été largement analysés par la doctrine, en particulier à la lueur des conclusions qui les ont accompagnés, la Première Guerre mondiale, en tant que telle, n'avait curieusement fait l'objet d'aucune étude : pas un mot dans l'ouvrage édité à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire de la haute juridiction : Le Conseil d'État, son histoire à travers les textes, Paris, éd. du CNRS, 1975 ; rien non plus lors des festivités et commémorations du bicentenaire de l'institution.*

*Il revenait donc au Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative, dans le cadre du bicentenaire de la Grande Guerre, d'organiser une manifestation historique destinée à lever le voile sur une époque si mal connue et qui soulève de nombreuses interrogations. Quel rôle ont joué le Conseil d'État et la juridiction administrative, comment se sont-ils organisés pendant des événements auxquels ils n'étaient ni habitués ni préparés ? Quelles ont été les conséquences tant sur le plan juridique que social de cette situation de guerre ?*

*Je me réjouis que des recherches inédites, au prix de longs et minutieux dépouillements d'archives, aient pu être menées sur différents sujets : la mobilisation des hommes, au front comme dans les administrations, les morts, le deuil. A pu être analysé le rôle consultatif du Conseil d'État mais aussi celui des conseils de préfecture, à travers l'exemple de la Seine-et-Oise. Les travaux ont également permis d'entrevoir quelques figures : la plus connue peut-être, celle d'Henri Collignon, préfet puis conseiller d'État, engagé volontaire à 58 ans et qui a donné sa vie au front ; celle de Georges Cahen-Salvador, acteur décisif sur le sort des prisonniers de guerre, dans un climat de tension franco-allemande, ainsi que celle d'Henri Chardon, théoricien des institutions à la sortie de la guerre. Bien d'autres destins pourraient être mis en lumière.*

*Alors que la doctrine en contentieux administratif est florissante à la veille du conflit, quels enseignements tirer de la jurisprudence du Conseil d'État durant le conflit ? On pourra goûter le paradoxe : certes la guerre est source d'innovations jurisprudentielles, en particulier avec l'émergence de la théorie des circonstances exceptionnelles et le renforcement de la notion de service public, mais bien d'autres innovations jurisprudentielles sont tout à fait indépendantes de la guerre.*

*C'est également le lien du Conseil d'État avec la République en cette période de crise qui peut être questionné, non seulement sous son aspect social avec le recrutement de ses membres, mais également à travers la fragilisation de la*

démocratie, et paradoxalement son renforcement, conséquence d'une guerre brutale. Contraint, comme le Gouvernement, de s'exiler à Bordeaux pendant plusieurs mois et malmené dans ses effectifs, alors que le stock des affaires contentieuses ne cesse d'augmenter, le Conseil d'État ne s'installe pas dans un état de stagnation. Il s'adapte et va au devant des évolutions qui sont attendues de lui, qu'il s'agisse de son fonctionnement ou de sa jurisprudence administrative et contentieuse.

En multipliant les points de vue et les aspects observés, ce colloque a offert une vision globale de la période en question. Il ne saurait toutefois avoir épuisé la thématique qui s'inscrit dans un programme de recherche plus large, initié depuis trois ans par le Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative. Des conférences ont été l'occasion d'approfondir d'autres thèmes comme la jurisprudence du Conseil des prises ou le fonctionnement du Conseil d'État à cette époque (à paraître dans le prochain volume des conférences Vincent Wright). Un large champ reste ouvert à la recherche, en particulier sur l'évolution du droit applicable à l'Alsace-Lorraine, les libertés publiques ou bien sur les conseils de préfecture.

Que tous les contributeurs présents et à venir en soient chaleureusement remerciés !